

DÉCRYPTAGE

L'ANPME repense son business model

● L'Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) entreprend une réorganisation et revoit tout son business model. Un cabinet international a été mandaté pour tracer les contours du repositionnement de l'ANPME. Repositionnement, donc, mais aussi gain en efficacité, accompagnement de l'émergence industrielle et mise en œuvre d'écosystèmes performants, maîtres-mots de la restructuration du rôle de l'agence. Les détails.



L'Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) entreprend une réorganisation, et c'est tout son business model qui est en refonte. Repositionnement, gain en efficacité, accompagnement de l'émergence industrielle et mise en œuvre d'écosystèmes performants sont les maîtres-mots de la restructuration du rôle de l'ANPME. Et pour cause: le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique veut en faire un véritable bras armé du département, à même de servir de pivot dans la mise en œuvre de chantiers structurants, à l'instar du Plan d'accélération industrielle. L'Agence devrait ainsi devenir un véritable catalyseur de l'entrepreneuriat

et de l'innovation. L'Agence devra désormais jouer le rôle d'acteur «anticipateur» des besoins des TPME et de force de proposition pour le gouvernement. Un cabinet international a été mandaté pour tracer les contours du repositionnement de l'ANPME, qui se fixe trois défis majeurs: la création d'emplois durable, le développement d'écosystèmes performants et la promotion d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Ces défis constituent les grandes lignes de la feuille de route de l'agence tracée pour la période 2015-2020, et qui se décline à travers cinq programmes ciblant cinq segments d'entreprises: les auto-entrepreneurs, les entreprises partenaires des écosystèmes, les PME, les TPE et les entreprises à fort potentiel

de croissance. «Le ministère de tutelle ambitionne de hisser l'ANPME au rôle de catalyseur des TPME», confie une source proche de l'agence. Pour ce faire, les directives données consistent, dans un premier temps, à apporter une nouvelle définition de la TPE et de la PME. L'année 2014 a d'ailleurs été marquée par la préparation d'un projet de texte de charte de la TPME, dont les premiers éléments ont déjà filtré (www.le-seco.ma). Pour mieux accompagner ce tissu, des directives ont également été données afin d'étoffer le réseau de partenaires de l'ANPME.

Une réorientation pour plus de performance

Dans cette optique de gain de performance, «l'Agence natio-

nale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise a procédé ces derniers mois à un travail de recherche et de développement de partenariats effectifs», explique une source proche de l'agence. Aussi, des réunions ont été tenues avec les chambres de commerce et d'artisanat, les élus locaux, les fédérations professionnelles, la CGEM, les partis politiques, les banques, les assurances, la CNSS, l'Ordre des experts comptables et les banquiers d'affaires pour étoffer le réseau de l'agence. Outre un réseau étoffé, le gain en performance de l'agence devrait également s'appuyer sur le développement de nouveaux produits propres à l'ANPME, et c'est là une des principales nouveautés. Ces produits devraient être adaptés aux besoins des TPME. Dans la lignée des nouveautés, les directives données à l'agence consistent essentiellement à accompagner la modernisation de la TPE, à assurer un accompagnement optimal de la PME pour assurer la performance de l'entreprise de demain à même de créer des emplois pérennes, de créer une véritable valeur ajoutée et d'enregistrer un bon chiffre d'affaires. Les nouveaux contours du rôle de l'ANPME devraient la positionner en principal gestionnaire des programmes et des fonds. Tous ces éléments de performance laissent entendre l'émergence d'un acteur majeur dans la mise en œuvre d'un Plan d'accélération industriel, ambition pilotée par le département de tutelle.

●●●
L'objectif de l'Agence est de devenir un véritable catalyseur de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

«Pivot du PAI»

Les deux années à venir devraient se caractériser, au niveau de l'ANPME, par le déploiement des programmes d'amélioration de la compétitivité des PME. Ces derniers visent le renforcement des dispositifs de soutien et d'accompagnement des entreprises, à travers un soutien intégré ambitionnant de faire de l'investissement et de l'innovation les moteurs de la croissance et de la création d'em-

DÉCRYPTAGE

plais, de rehausser la compétitivité inclusive des filières, d'améliorer la compétitivité des entreprises, de promouvoir l'informatisation, l'innovation, l'accès aux marchés et l'amélioration de la productivité (www.leseco.ma). L'ANPME devra de ce fait s'appuyer sur deux axes principaux : la conception de nouveaux programmes et l'élaboration d'un travail continu d'interconnexion entre les partenaires clés. Ceci permettra de mettre en place un système d'accompagnement basé sur un certain nombre de variables. Chacun des piliers de cette nouvelle démarche devra avoir une cible propre et présen-

ter une valeur ajoutée. Cet éco-système devra s'appuyer sur un réseau de partenaires, composé de mentors, de cabinets de conseil et de formation, de centres de labellisation et de l'Entrepreneurship Lab. L'émergence de nouvelles offres sera liée notamment au renforcement de la relation GE/PME, de la compétitivité inclusive des filières et au développement socio-économique des territoires.

Une réorganisation interne

Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, l'ANPME se dote

d'une nouvelle organisation basée sur « le renforcement des capacités, et adopte une nouvelle démarche d'intervention basée sur la dématérialisation

L'ANPME planche aussi sur son organisation interne.

des services», explique-t-on auprès de l'ANPME. Cette dématérialisation des services suppose le développement d'une ANPME en agence numérique. Au-

jourd'hui, l'ANPME affiche une volonté claire de développer son réseau physique, dou l'idée de se baser sur l'agence numérique et le réseau de partenaires. Outre cette « digitalisation » de l'agence, c'est dans une optique de territorialisation des programmes, en vue d'un meilleur accompagnement de la régionalisation, que l'agence devra redoubler d'efforts. Des efforts qui devront être conduits par une équipe avertie et bien organisée. Dans ce sens, l'ANPME repense actuellement son organisation interne, avec en parallèle un développement des compétences, toujours en interne, pour un meilleur service aux entreprises. ●